

*SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable)
de droit français*

*OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE*

OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL

Rapport annuel au 30 septembre 2025

Commercialisateur : **OFI INVEST AM - ABEILLE VIE**
Société de Gestion par délégation : **OFI INVEST AM**
Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**
Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**
Commissaire aux comptes : **PricewaterhouseCoopers Audit**



Ofi Invest Asset Management

Siège social : 127/129 Quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Nanterre 384 940 342

ofi invest
Asset Management

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président-directeur général

Monsieur Alban TOURRADE

Administrateurs

Monsieur Alban TOURRADE

ABEILLE IARD & SANTE, représentée par Paata GUGULASHVILI

Monsieur André PETIT

Monsieur Baptiste BUISSON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, représenté par Madame Raphaëlle ALEZRA CABESSA

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Ofi Invest Oblig International

Adresse du siège social : 127-129 quai du Président Roosevelt – 92130 Issy les Moulineaux – France

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable (ci-après la « SICAV »).

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, l'actionnaire est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau de l'actionnaire. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et l'actionnaire est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de l'action	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
	Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
FR0000097495	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	15 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance vie.	Pas de minimum	Pas de minimum

Objectif de gestion

En investissant sur les marchés de taux internationaux, la SICAV a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée supérieure à deux ans, une performance supérieure à l'indice composite Bloomberg Barclays Capital Global Agg Credit TR Hedge EUR (70%) + Bloomberg Barclays Capital Global High Yield TR Hedge EUR (30%).

Indicateur de référence

L'indicateur de référence de la SICAV est l'indice composite suivant (en euro, coupons réinvestis) :

- 70% Bloomberg Barclays Capital Global AggCredit TR Hedge EUR, indice révélateur du comportement des obligations d'émetteurs privés de la catégorie « investissement ». Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg Barclays Capital.
- 30% Bloomberg Barclays Capital Global High Yield TR Hedge EUR, indice révélateur de l'évolution des obligations privées haut rendement. Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg Barclays Capital.

La SICAV est gérée activement. La composition de la SICAV peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à la sélection des valeurs.

Le portefeuille sera exposé en permanence aux marchés de taux internationaux, et dans la limite de 10 % de l'actif net aux marchés actions.

Le portefeuille sera investi en titres de créance et instruments du marché monétaire, de tous émetteurs publics ou privés, sur les marchés de taux des pays de la zone euro et, dans la limite de 10% de l'actif net, sur ceux des pays émergents.

D'un point de vue qualitatif et quantitatif, le portefeuille sera structuré selon le processus de gestion suivant :

La SICAV offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux permettant d'identifier et de tirer parti de différentes sources de valeur ajoutée.

L'analyse macro-économique sert de base à l'élaboration d'un scénario de taux.

La prise en compte de la valorisation des instruments de taux permet de calibrer le risque de taux, les positions sur la courbe et de les implémenter dans le portefeuille.

Chaque moteur de performance est ainsi ventilé en stratégies d'investissement élémentaires grâce à l'analyse de différents critères qualitatifs et quantitatifs :

- Gestion de l'exposition au risque de taux en termes de sensibilité
- Gestion des positions sur la courbe des taux
- Gestion de l'exposition globale au risque crédit
- Gestion de l'allocation sectorielle
- Sélection des émetteurs
- Choix de titres

Le portefeuille pourra également être investi :

- Dans la limite de 10% de l'actif net, en titres donnant accès au capital et actions issues de ces titres ;
- Dans la limite de 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers.

Les titres détenus seront libellés en euro et en autres devises mais peuvent être libellés en devises de pays émergents dans la limite de 10% de son actif net.

La SICAV est exposée au risque de change dans la limite de 100 % de son actif net.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés. L'utilisation de ces instruments ne sera faite que dans le but d'ajuster la sensibilité de la SICAV, et à des fins de couverture du risque de taux et du risque de change.

La sensibilité cible de la SICAV sera comprise entre +4 et +8 mais pourra être réduite à 0 ou portée à +15 selon les anticipations du gérant.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle la SICAV est gérée :	Entre 0 et +15.
Devises de libellé des titres dans lesquels la SICAV est investie :	Toutes devises : de 0% à 100% de l'actif net Pays émergents : de 0% à 10% de l'actif net
Niveau de risque de change supporté par la SICAV :	De 0% à 100% maximum de l'actif net
Zone géographique des émetteurs des titres auxquels la SICAV est exposée :	International : de 0% à 100% de l'actif net Pays émergents : de 0 à 10% de l'actif net

La SICAV ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, la SICAV est dite « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Les actifs hors dérivés intégrés :

Actions et titres donnant accès au capital :

La SICAV pourra investir dans des titres donnant accès au capital, et dans la limite de 10 % dans des actions issues de ces titres. L'exposition au risque « actions » restera inférieure à 10% de l'actif net. Ces titres relèveront sans distinction de secteurs d'activité, d'émetteurs issus des marchés de taux internationaux et, dans la limite de 10% de l'actif net, de pays émergents. Les titres détenus seront libellés en euro et en autres devises mais peuvent être libellés en devises de pays émergents dans la limite de 10% de son actif net.

Titres de créance et instruments du marché monétaire :

La SICAV pourra investir entre 70% et 100% de son actif net des titres de créance et instruments du marché monétaire de tous types négociés sur un marché réglementé ou organisé et de toutes durées. Ils relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé et de toutes les notations.

La typologie des titres de créances et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variables
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Obligations puttables
- Obligations callables
- Titres de créances négociables
- EMTN non structurées
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor

Les titres détenus seront libellés en euro et en autres devises mais peuvent être libellés en devises de pays émergents dans la limite de 10% de son actif net.

Les titres pourront relever de toutes les notations. La SICAV pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (High Yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des actionnaires et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Actions et parts d'OPC :

Le portefeuille pourra investir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	10%
FIA de droit français*	10%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	10%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

La SICAV pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, la SICAV est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- ☒ Réglementés
- ☒ Organisés
- ☒ De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ☐ Action
- ☒ Taux
- ☒ Change
- ☐ Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- ☒ Couverture
- ☒ Exposition
- ☐ Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- ☒ Futures
- ☒ Options
- ☒ Swaps
- ☒ Change à terme
- ☐ Dérivés de crédit

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ☒ Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- ☐ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- ☒ Augmentation de l'exposition au marché

Les instruments intégrant des dérivés :

La SICAV pourra détenir les titres intégrant des dérivés dans les conditions définies ci-après :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ☐ Action
- ☒ Taux
- ☒ Change
- ☒ Crédit

Nature des interventions :

- ☒ Couverture
- ☒ Exposition
- ☐ Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- ☒ Obligations convertibles
- ☒ Obligations échangeables
- ☒ Obligations avec bons de souscription
- ☒ Obligations remboursables en actions
- ☐ Obligations contingentes convertibles
- ☐ Credit Link Notes
- ☒ EMTN Structurés
- ☒ Droits et warrants
- ☒ Obligations callables
- ☒ Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

La SICAV ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

La SICAV pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

La SICAV n'aura pas recours à ce type d'instruments.

Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé de la SICAV, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300% de l'actif net (levier brut), et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de la SICAV, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement de la SICAV.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, la SICAV supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative de la SICAV peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, la SICAV peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%. Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable. Les garanties reçues par la SICAV seront conservées par le dépositaire.

Profil de risque

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements de la SICAV, les risques pour l'actionnaire sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que la SICAV ne soit pas investie à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital :

La SICAV ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque de taux :

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de la SICAV. A titre d'exemple, pour une SICAV ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque de crédit :

La valeur liquidative de la SICAV baissera si celle-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque de change :

Etant donné que la SICAV peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, l'actionnaire pourra être exposé de manière accessoire à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles :

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant un risque actions dans un portefeuille et une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative de la SICAV pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque de contrepartie :

L'actionnaire est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque en matière de durabilité :

La SICAV est exposée à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :

Risque de liquidité :

La SICAV est susceptible d'investir en partie sur des titres peu liquides du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. Ainsi la valeur de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse. Notamment en cas de rachat important des actions de la SICAV, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de la SICAV est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, la SICAV pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

Risque lié aux marchés des pays émergents :

Le portefeuille est exposé aux marchés des pays émergents. Les actionnaires sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes de la SICAV. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Durée de placement recommandée

Supérieure à deux ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

30/06/2025 : mise à jour du SRI qui a été ramené à 2 contre 3 précédemment.

01/07/2025 : concerne la société de gestion Ofi Invest Asset Management

- Nouveau siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
- Nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) : Nanterre 384 940 342
- Les coordonnées téléphoniques et électroniques restent inchangées.
- Le DIC, Prospectus et Statuts seront mis à jour à l'occasion d'une prochaine modification.

CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux (France)

- Pour le prospectus : ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com
- Pour le rapport annuel, semestriel et composition de l'actif : DJ_Reporting-reglementaire_OPC-FR@ofi-invest.com

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux dispositions de la loi et de nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre Société au cours de l'exercice social et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 30 septembre 2025.

Contexte économique et financier

États-Unis : une résilience affirmée malgré un début d'année incertain

Après une année 2024 marquée par une croissance solide de 2,8%, soutenue par un emploi dynamique et une consommation vigoureuse, l'économie américaine a connu un début d'année 2025 plus contrasté. Le retour de Donald Trump à la présidence et l'annonce d'un tarif douanier minimum de 10% sur toutes les importations ont ravivé les tensions commerciales, provoquant une forte volatilité¹ du commerce extérieur et un repli du PIB de 0,6% au premier trimestre.

Malgré ce contexte incertain, le deuxième trimestre a marqué un retour en force de la croissance, avec une révision à la hausse du PIB à +3,8%. Les indicateurs d'activité sont restés solides, notamment sur le front de la consommation et de l'investissement, confirmant la résilience de l'économie américaine. La signature du « One Big Beautiful Bill », combinant baisses d'impôts pour les ménages, incitations fiscales pour les entreprises, coupes budgétaires dans l'aide sociale et investissements militaires, a renforcé les anticipations de déficit budgétaire, tout en soutenant les rendements obligataires.

Par ailleurs, les accords commerciaux conclus avec des partenaires clés (Japon, Union Européenne, Corée du Sud) ont contribué à apaiser les tensions douanières, créant un climat plus favorable aux actifs risqués. Enfin, la Réserve fédérale américaine a procédé en septembre 2025 à sa première baisse de taux de l'année, ramenant le taux directeur à 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année, ce qui pourrait prolonger le soutien à l'activité dans un contexte de ralentissement attendu en fin d'année.

Europe : entre protectionnisme et plan de relance

En 2024, la croissance de la zone euro est restée modeste à 0,9%, avec de fortes disparités entre pays. Le début de l'année 2025 a été marqué par une normalisation de l'inflation, permettant à la Banque Centrale Européenne d'assouplir sa politique monétaire. Les taux directeurs ont été ramenés à un niveau neutre de 2%, après huit baisses consécutives depuis juin 2024.

Au premier semestre, la consommation a été soutenue par les gains de pouvoir d'achat et un chômage historiquement bas. En revanche, l'investissement des entreprises reste pénalisé par les incertitudes liées au protectionnisme, notamment dans le cadre des tensions commerciales avec les États-Unis. Dès 2026, le plan de relance allemand de 500 milliards d'euros et les dépenses militaires européennes pourraient redonner de l'élan à l'activité. L'économie européenne a montré des signes de ralentissement au cours de l'été, avec une croissance quasi-stagnante au deuxième trimestre.

En juillet, les marchés ont été pénalisés par l'offensive commerciale américaine, qui a particulièrement affecté les secteurs exportateurs, notamment en Allemagne et en France.

¹ Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

En août, les inquiétudes se sont accentuées avec l'instabilité politique en France, ravivée par l'annonce d'un vote de confiance à l'Assemblée nationale. En septembre, cette instabilité a culminé avec la chute du gouvernement Bayrou et la nomination de Sébastien Lecornu, cinquième Premier ministre en deux ans. Dans ce contexte, l'agence de notation² Fitch a abaissé la note souveraine de la France de AA- à A+, pointant une capacité politique affaiblie à mener une consolidation budgétaire.

Taux monétaires :

Après une année 2024 marquée par un assouplissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, les trajectoires ont commencé à diverger en 2025. **La Banque centrale européenne (BCE)** a progressivement réduit ses taux depuis juin 2024, atteignant 2% en juin 2025. Cet été, elle a marqué une pause, maintenant ses taux stables en juillet et août, laissant entendre que le cycle de baisse pourrait toucher à sa fin. **La Réserve fédérale américaine (Fed)** a procédé en septembre à une baisse de 25 points de base, ramenant ses taux à une fourchette de 4,00 – 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail et à des risques accrus sur la consommation. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année. La Banque populaire de Chine a poursuivi sa politique accommodante, réduisant ses taux et le ratio de réserves obligatoires pour soutenir l'économie face à la faiblesse du secteur immobilier. **La Banque du Japon** a relevé son taux directeur à 0,5% en janvier 2025, puis a mis en pause la normalisation de sa politique monétaire pour prendre en compte les tensions commerciales liées aux politiques protectionnistes américaines.

Taux longs³ :

Sur l'exercice, les rendements des obligations à 10 ans ont suivi des trajectoires divergentes entre les États-Unis et l'Europe. **Aux États-Unis**, le rendement du bon du Trésor à 10 ans s'est établi à 4,17% fin septembre, en baisse par rapport aux 4,8% observés en début d'année. Ce recul s'explique par les anticipations de nouvelles baisses de taux de la Fed, bien que la prime de terme reste élevée en raison des incertitudes persistantes autour des politiques budgétaires et commerciales de l'administration Trump. **En Allemagne**, le rendement du Bund à 10 ans a légèrement reculé à 2,68%, après avoir atteint un pic à 2,74% plus tôt dans le mois. Les taux restent soutenus par les perspectives de fin du cycle d'assouplissement de la BCE et par les tensions commerciales avec les États-Unis. **En France**, les tensions politiques ont continué de peser sur les marchés obligataires. Le rendement de l'OAT à 10 ans a atteint 3,60 %, avec un spread⁴ vis-à-vis du Bund allemand proche de 80 points de base, son plus haut niveau depuis mars. Cette hausse reflète la nervosité des investisseurs face à la dégradation de la note souveraine française et à l'instabilité gouvernementale.

Crédit⁵ :

Les marchés du crédit continuent de faire preuve de résilience, malgré les pressions liées à un ralentissement potentiel de la croissance induit par une hausse des tarifs, ainsi que la volatilité⁶ persistante des taux d'intérêt. Les obligations du secteur privé ont enregistré de solide performance sur l'exercice, notamment sur le segment du crédit spéculatif à haut rendement⁷ avec un rendement de 6,76% à fin septembre 2025 (indice Bloomberg Global High Yield TR⁸). En comparaison, le segment des obligations de bonne qualité⁹ (indice Bloomberg Global Aggregate Corporate¹⁰) a affiché un rendement plus modéré de 4,31% à fin septembre 2025. Durant l'exercice, les spreads de crédit¹¹ se sont élargis en avril 2025 dans un contexte de tensions géopolitiques et de guerre commerciale. Ces derniers ont entièrement retracé l'élargissement observé lors du « Liberation Day »¹² et se situent actuellement à des niveaux historiquement bas. Après un ralentissement temporaire en avril lié aux incertitudes du « Liberation Day », l'activité sur le marché primaire a nettement rebondi en mai et juin.

² Organisme qui analyse la capacité d'un émetteur à rembourser ses dettes et évalue le risque associé à ses titres financiers. Elle attribue des notes qui reflètent la qualité du crédit et la probabilité de défaut.

³ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁴ Désigne l'écart, mesuré en points de base, entre les taux d'intérêt de deux obligations ou instruments financiers.

⁵ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁶ Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

⁷ Obligations dites « High Yield » qui reçoivent une note de Standards & Poor's et Fitch allant de D à BB+, de C à Ba1 de Moody's. Ces obligations sont considérées comme plus risquées et elles offrent, en contrepartie de ce risque, des rendements plus élevés.

⁸ Indice Bloomberg Global High Yield TR : Indice de référence mesurant la performance des obligations spéculative à haut rendement au niveau mondial.

⁹ Les obligations moins risquées que les titres spéculatifs, dites « Investment Grade » reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch comprise entre BBB- et AAA et entre Baa3 et Aaa de Moody's pour les plus solides.

¹⁰ Indice Bloomberg Global Aggregate Corporate : indice de référence mesurant la performance des obligations de bonne qualité au niveau mondial.

¹¹ Différence de rendement entre une obligation risquée et une obligation sans risque, servant d'indicateur du risque perçu par le marché et de la prime exigée par les investisseurs pour assumer ce risque.

¹² L'annonce par le président américain d'une nouvelle politique commerciale incluant des droits de douane massifs, créant une forte volatilité sur les marchés financiers internationaux.

La demande est restée soutenue sur les marchés du crédit, tant aux États-Unis qu'en Europe, portée par des rendements toujours attractifs. Malgré un contexte de croissance plus modérée, les fondamentaux des entreprises demeurent solides, bien que les tensions tarifaires pèsent sur la visibilité des bénéfices.

Actions¹³ :

Les marchés actions ont poursuivi leur ascension, flirtant avec leurs plus hauts historiques, malgré un environnement mondial marqué par des incertitudes macroéconomiques et géopolitiques. Cette dynamique s'est appuyée sur la vigueur des résultats d'entreprises, la résilience économique et l'enthousiasme autour des technologies, notamment l'intelligence artificielle. **Aux États-Unis**, la vigueur du marché actions s'est confirmée, malgré les tensions politiques liées au mandat Trump. Le « Liberation Day » du 2 avril, marqué par l'annonce de nouveaux droits de douane, a provoqué une correction brutale des indices. Pourtant, cette secousse s'est révélée transitoire : les marchés ont rapidement rebondi, portés par des résultats solides et l'enthousiasme autour de l'IA. Les secteurs technologique, financier et des services de communication ont mené la reprise. Les entreprises ont su préserver leurs marges en adaptant leurs chaînes d'approvisionnement, renforçant la confiance des investisseurs. Sur l'exercice, le S&P 500 progresse de plus de 17% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis) et a établi de nouveaux records sur ce dernier mois. **En Europe**, le début d'année a été marqué par une instabilité politique et les répercussions de la guerre commerciale mondiale. Toutefois, un net rattrapage s'est amorcé au second semestre, porté par un environnement politique plus stable et des plans de relance ambitieux, notamment en Allemagne. Le programme d'investissement allemand, centré sur la défense et les infrastructures, a été salué par les marchés et a soutenu les valeurs industrielles. Le DAX s'est envolé à près de 20% depuis janvier (cours de clôture, dividendes réinvestis), porté par des entreprises stratégiques telles que Rheinmetall, Siemens et SAP¹⁴. L'Eurostoxx 50 a également bénéficié de ce regain d'intérêt pour les marchés européens, clôturant l'exercice sur une performance de plus de 14% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis).

Politique de gestion

L'année a été marquée par une forte volatilité macroéconomique, alimentée par des tensions géopolitiques et des divergences de politiques monétaires. L'inflation est restée élevée aux États-Unis, notamment dans les services, alors que la croissance européenne est demeurée faible. Les incertitudes politiques, notamment en France et aux États-Unis, ont également pesé sur la visibilité économique.

La BCE a ainsi poursuivi son cycle de baisse des taux, reflétant une désinflation progressive en zone euro, tandis que la Fed a adopté une posture plus prudente, maintenant ses taux ou les réduisant marginalement. Ces décisions ont entraîné des mouvements contrastés sur les taux souverains, avec une baisse marquée du Bund en novembre, suivie de phases de remontée, notamment en juin, en lien avec des besoins accrus de financement public.

Le crédit High Yield a bénéficié d'un fort appétit des investisseurs tout au long de l'année, soutenu par des flux entrants constants et une recherche de rendement dans un environnement de taux encore élevés. Dans ce contexte, le marché du crédit européen a affiché une performance solide, avec une nette surperformance du haut rendement (+4,6% contre +2,8% pour l'Investment Grade). Les primes de risque se sont resserrées tout au long de l'année, atteignant des niveaux historiquement bas, particulièrement sur les segments BB et B. Le marché primaire a été extrêmement dynamique, avec plus de 500 milliards d'euros émis, dont 93 milliards en haut rendement. Malgré quelques épisodes de tension, la demande est restée soutenue, portée par des flux entrants constants et une recherche de rendement accrue.

La gestion du portefeuille a été marquée par une approche tactique sur la duration, ajustée à plusieurs reprises en fonction des mouvements de taux, notamment via des achats de futures Bund (baisse de la duration à 4.5 années en avril notamment). L'activité sur le marché primaire a été sélective, avec des participations ciblées (Fressnapf, Roquette, Kantar, Malakoff Humanis...), souvent accompagnées d'arbitrages sur des titres à qualité équivalente.

¹³ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

¹⁴ Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.

Des réductions d'exposition ont été opérées sur des noms sensibles au contexte politique ou aux résultats décevants (Société Générale, Centrient, Fnac). Le fonds a également profité de la surperformance de certains secteurs, comme les équipementiers automobiles, tout en soldant des positions devenues moins attractives, notamment dans les satellites.

Performances

Entre le 30/09/2024 et le 30/09/2025, la performance de la SICAV s'élève à 4,04% contre 3,47% pour son indice composite (Bloomberg Barclays Capital Global Agg Credit TR Hedge EUR (70%) + Bloomberg Barclays Capital Global High Yield TR Hedge EUR (30%)).

Nom	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL ACTION C/D	FR0000097495	30/09/2024	30/09/2025	4,04%	3,47%	115,08 €	116,37 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

						MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)	
NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIONS	CESSIONS		
OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL	OPC	FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	63 895 657.29	57 751 601.58		
OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL	OBLIGATIONS	US26150TAE91	DRAWBRIDGE PEC OPPOR FU 3.875% 15/02/2026		3 824 940.39		
OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL	OBLIGATIONS	BE6317598850	AGEAS VAR PERP		3 420 000.00		
OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL	OBLIGATIONS	FR0013330537	UNIBAIL RODAMCO SE VAR PERP		3 208 000.00		
OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL	OBLIGATIONS	XS2854423386	SOFTBANK GROUP CORP 5.375% 08/01/2029		3 116 297.30		
OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL	OBLIGATIONS	US38141GXJ83	GOLDMAN SACHS GROUP INC 3.5% 01/04/2025		2 960 085.10		
OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL	OBLIGATIONS	PTBCPMOM0051	BANCO COMERC VAR 20/03/2037	2 895 766.00	774 960.00		
OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL	OBLIGATIONS	XS2826718087	SAIPEM FINANCE INTL BV 4.875% 30/05/2030		2 853 771.00		
OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL	OBLIGATIONS	XS2116386132	ZIGGO BOND CO BV 3.375% 28/02/2030		2 819 880.00		
OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL	OBLIGATIONS	US92343VER15	VERIZON COMMUNICATIONS 4.329% 21/09/2028		2 752 691.16		

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du ratio du risque global de la SICAV sur les instruments financiers est celle de la méthode du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- **Change :** 4 406 023 euros
- Taux : Pas de position au 30/09/2025
- Crédit : Pas de position au 30/09/2025
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2025
- Commodities : Pas de position au 30/09/2025

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- **Futures :** 49 379 125 euros
- Options : Pas de position au 30/09/2025

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- **NATIXIS CAPITAL MARKET PARIS**
- **SOCIETE GENERALE**

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2025, la SICAV Ofi Invest Oblig International n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires. Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 358 personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2024 s'est élevé à 40 999 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 31 732 000 euros, soit 77% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 9 267 000 euros (**), soit 23% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2024.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2024, 2 500 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2024), 13 241 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 74 personnes au 31 décembre 2024).

(* Effectif présent au 31 décembre 2024)

(** Bonus 2024 versé en février 2025)

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les SICAV catégorisées « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

La SICAV Ofi Invest Oblig International n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons que la SICAV Ofi Invest Oblig International ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans cette SICAV ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE PRIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-37 DU CODE DE COMMERCE

Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Aucune convention visée aux articles 225-38 et 225-39 du Code de commerce n'a été conclue au cours des exercices antérieurs dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Situation des mandats

Point sur les mandats des membres du conseil d'administration

Il n'est intervenu aucun mouvement sur la gouvernance la SICAV au cours de l'exercice.

Ainsi, le conseil d'administration se compose de 4 membres, à savoir :

Monsieur Alban TOURRADE	Président-directeur général
ABEILLE IARD & SANTE, représentée par Monsieur Paata GUGULASHVILI	Administrateur
Monsieur André PETIT	Administrateur
Monsieur Baptiste BUISSON	Administrateur

Le renouvellement des mandats de tous les membres devra intervenir au cours des années 2028 et 2029.

Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Monsieur Alban TOURRADE

- Président-directeur général et Administrateur de la SICAV OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL

Monsieur Paata GUGULASHVILI¹⁵

- Représentant permanent d'ABEILLE IARD & SANTE, administrateur de la SICAV OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL
- Représentant permanent d'ABEILLE IARD & SANTE, administrateur de la SICAV OFI INVEST CONVERTIBLES MONDE
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, administrateur de la SICAV OFI INVEST EUROPE
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, administrateur de la SICAV OFI INVEST RENDEMENT EUROPE
- Représentant permanent d'ABEILLE IARD & SANTE, administrateur de la SICAV OFI INVEST OBLIREA EURO

Monsieur André PETIT

- Administrateur de la SICAV OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST VALEURS FRANCAISES
- Représentant permanent d'ABEILLE ASSURANCES HOLDING, administrateur de la SICAV OFI INVEST EUROPE
- Président-directeur général et administrateur de la SICAV OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA
- Représentant permanent d'ABEILLE IARD & SANTE, administrateur de la SICAV OFI INVEST RENDEMENT EUROPE
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST DEVELOPPEMENT
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST PATRIMOINE
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, administrateur de la SICAV OFI INVEST DIVERSIFIE
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, administrateur de la SICAV OFI INVEST OBLIREA EURO
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, administrateur de la SICAV OFI INVEST ACTIONS IMMO EURO

¹⁵ Mandats non-validés

Monsieur Baptiste BUISSON

- Administrateur de la SICAV OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL
- Administrateur de la SICAV AFER AVENIR SENIOR
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST OBLIREA EURO
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST ACTIONS IMMO EURO

Répartition des rémunérations allouées

Il a été décidé de ne pas allouer de rémunération aux administrateurs au titre de l'exercice 2024-2025. Cette décision sera soumise au vote des actionnaires lors de la prochaine assemblée.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires en cas d'augmentation de capital en application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce.

Sans objet pour les SICAV.

Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de Commerce.

Le conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.



OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 septembre 2025)



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2025**

OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
127-129, quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2026.01.06 12:20:09 +0100



Bilan Actif au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers	294 823 059,73	303 560 246,52
Actions et valeurs assimilées (A)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	72,68	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	72,68	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	264 136 976,38	277 042 315,97
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	264 136 976,38	277 042 315,97
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	30 218 774,78	23 992 795,18
OPCVM	30 218 774,78	23 992 795,18
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	467 235,89	2 525 135,37
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	294 823 059,73	303 560 246,52
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 881 949,32	11 970 102,98
Comptes financiers	14 296 367,39	3 376 063,22
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	16 178 316,71	15 346 166,20
Total Actif I+II	311 001 376,44	318 906 412,72

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	293 662 790,14	275 279 450,19
Report à nouveau sur revenu net	1 685,21	8 316,72
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	11 954 032,53	34 494 829,56
Capitaux propres	305 618 507,88	309 782 596,47
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	305 618 507,88	309 782 596,47
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	1 014 358,92	513 354,63
Emprunts (C)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	1 014 358,92	513 354,63
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	4 368 509,64	8 610 461,62
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	4 368 509,64	8 610 461,62
Total Passifs : I+II+III+IV	311 001 376,44	318 906 412,72

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	11 945 842,26	11 671 439,12
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	204 998,10	272 361,16
Sous-total Produits sur opérations financières	12 150 840,36	11 943 800,28
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-11 253,61	7 622,08
Sous-total Charges sur opérations financières	-11 253,61	7 622,08
Total Revenus financiers nets (A)	12 139 586,75	11 951 422,36
Autres produits :	-	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :	-2 891 168,76	-2 902 685,24
Frais de gestion de la société de gestion	-2 891 168,76	-2 902 685,24
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-2 891 168,76	-2 902 685,24
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	9 248 417,99	9 048 737,12
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-184 102,43	-280 019,78
Sous-total Revenus nets I = C+D	9 064 315,56	8 768 717,34

Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	9 659 820,37	-6 757 938,88
Frais de transactions externes et frais de cession	-75 831,77	-84 917,21
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	9 583 988,60	-6 842 856,09
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	47 502,97	273 515,82
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	9 631 491,57	-6 569 340,27
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-6 805 509,04	33 067 120,59
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	24 606,29	-77 705,53
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	-6 780 902,75	32 989 415,06
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	39 128,15	-693 962,57
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	-6 741 774,60	32 295 452,49
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	11 954 032,53	34 494 829,56

ANNEXE

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à la sélection des valeurs.

Le portefeuille sera exposé en permanence aux marchés de taux internationaux, et dans la limite de 10 % de l'actif net aux marchés actions.

Le portefeuille sera investi en titres de créance et instruments du marché monétaire, de tous émetteurs publics ou privés, sur les marchés de taux des pays de la zone euro et, dans la limite de 10% de l'actif net, sur ceux des pays émergents.

D'un point de vue qualitatif et quantitatif, le portefeuille sera structuré selon le processus de gestion suivant :

La SICAV offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux permettant d'identifier et de tirer parti de différentes sources de valeur ajoutée. L'analyse macro-économique sert de base à l'élaboration d'un scénario de taux. La prise en compte de la valorisation des instruments de taux permet de calibrer le risque de taux, les positions sur la courbe et de les implémenter dans le portefeuille.

Chaque moteur de performance est ainsi ventilé en stratégies d'investissement élémentaires grâce à l'analyse de différents critères qualitatifs et quantitatifs :

- Gestion de l'exposition au risque de taux en termes de sensibilité
- Gestion des positions sur la courbe des taux
- Gestion de l'exposition globale au risque crédit
- Gestion de l'allocation sectorielle
- Sélection des émetteurs
- Choix de titres

Le portefeuille pourra également être investi :

- Dans la limite de 10% de l'actif net, en titres donnant accès au capital et actions issues de ces titres ;
- Dans la limite de 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers.

Les titres détenus seront libellés en euro et en autres devises mais peuvent être libellés en devises de pays émergents dans la limite de 10% de son actif net.

La SICAV est exposée au risque de change dans la limite de 100 % de son actif net.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés. L'utilisation de ces instruments ne sera faite que dans le but d'ajuster la sensibilité de la SICAV, et à des fins de couverture du risque de taux et du risque de change.

La sensibilité cible de la SICAV sera comprise entre +4 et +8 mais pourra être réduite à 0 ou portée à +15 selon les anticipations du gérant.

La SICAV ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, la SICAV est dite « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2025	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
Actif net					
en EUR	305 618 507,88	309 782 596,47	292 740 467,53	276 653 651,67	407 258 205,01
Nombre de titres					
Actions	2 626 144,0000	2 691 812,0000	2 780 100,0000	2 730 077,0000	3 159 595,0000
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	116,37	115,08	105,29	101,33	128,89
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
en EUR	3,45	3,26	3,03	3,08	2,98
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	-	-2,44	-1,55	-8,59	-

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par le conseil d'administration de la SICAV.

La devise de la comptabilité de la SICAV est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec un niveau de risque plus élevé sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

Si l'émetteur du titre est noté par l'analyse crédit, c'est le rating de l'émetteur de type « long terme » qui est retenu. Cette notation correspond à un rang équivalent « senior unsecured ».

Si l'émetteur du titre n'est pas noté par l'analyse crédit et que le titre est noté par des agences, c'est la 2ème meilleure note d'agences au niveau du titre qui est retenue. Quand le titre n'est noté que par une seule agence, la note de cette agence est retenue.

En cas de notation non disponible (ni pour l'émetteur, ni pour le titre), le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

Les titres de type « bon du trésor » ou « certificat de dépôt » peuvent être assimilés au rating de type « long terme » de l'émetteur.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,95% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à la SICAV ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à la SICAV lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de Gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre de la SICAV n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants de la SICAV.

Description des frais de gestion indirects

La SICAV pouvant être investie jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés mais restent non significatifs.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation du revenu net. Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un acompte.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation des plus-values réalisées. Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un acompte.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	309 782 596,47	292 740 467,53
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	24 413 697,33	27 213 892,54
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-31 897 317,82	-37 043 616,36
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	9 248 417,99	9 048 737,12
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	9 583 988,60	-6 842 856,09
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-6 780 902,75	32 989 415,06
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-8 731 971,94	-8 323 443,33
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	305 618 507,88	309 782 596,47

Souscriptions rachats

Actions émises	215 555,0000
Actions rachetées	281 223,0000

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Caractéristiques des différentes catégories d'actions

FR0000097495 - OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL D

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation et/ou Distribution
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	+/-	+/-	+/-
Actif				
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Hors-bilan				
Futures	-	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA
Total	-	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
Luxembourg	0	0	-	-	0	-
Thaïlande	0	-	-	0	0	-
Total	0	0	-	0	0	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	264 137	186 505	77 632	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	14 296	-	-	-	14 296

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	49 379	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	235 884	77 632	-	14 296

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	58	4 488	22 466	67 948	169 177
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	14 296	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	49 379
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	14 354	4 488	22 466	67 948	218 556

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise Montants exprimés en milliers	USD +/-	NLG +/-	GBP +/-	Autres +/-
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	95 356	1 602	6 222	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	396	-	-	-
Comptes financiers	6 628	-	295	0
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	-	-	-
Devises à livrer	-100 253	-	-6 097	-
Futures options swaps	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	2 127	1 602	419	0

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	0
Obligations et valeurs assimilées	136 604	125 991	1 542
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit (suite)

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	136 604	125 991	1 542

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	1 653	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	1 653	
<i>Natixis</i>	730	
<i>Newedge</i>	923	
Comptes financiers	14 296	
<i>Société Générale</i>	14 296	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		-
Collatéral espèces		-
Concours bancaires		-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds			
IE00BH4G7D40 BLACKROCK LUX	ISHARES II PLC USD CORP BOND ESG SRI UCIT ETF Irlande	Obligations	EUR	10 514
FR001400KPZ3 OFI INVEST AM	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I France	Monétaire	EUR	7 817
FR0010596783 OFI INVEST AM	OFI INVEST EURO HIGH YIELD IC France	Obligations	EUR	7 593
IE00BF3N6Y61 BLACKROCK LUX	ISHARES PLC USD CORP BOND UCITS ETF Irlande	Obligations	EUR	4 295
Total				30 219

Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2025
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	923 267,43
Collatéral espèces versé	730 000,00
Vente à règlement différé	195 171,25
Coupons à recevoir	33 510,64
Total créances	1 881 949,32
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-254 585,43
Provision commission de mouvement	-1 797,35
Achat à règlement différé	-4 112 126,86
Total dettes	-4 368 509,64
Total	-2 486 560,32

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	7 367,00	1 061,13	7 817 344,71
FR0010596783	OFI INVEST EURO HIGH YIELD IC	57 384,1891	132,32	7 593 075,90
	<i>Sous-total</i>			15 410 420,61

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	9 064 315,56	8 768 717,34
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	9 064 315,56	8 768 717,34
Report à nouveau	1 685,21	8 316,72
Sommes distribuables au titre du revenu net	9 066 000,77	8 777 034,06
Affectation :		
Distribution	9 060 196,80	8 775 307,12
Report à nouveau du revenu de l'exercice	5 803,97	1 726,94
Capitalisation	-	-
Total	9 066 000,77	8 777 034,06
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 626 144,0000	2 691 812,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,45	3,26
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	9 631 491,57	-6 569 340,27
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	9 631 491,57	-6 569 340,27
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	9 631 491,57	-6 569 340,27
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	9 631 491,57	-
Capitalisation	-	-6 569 340,27
Total	9 631 491,57	-6 569 340,27
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 626 144,0000	2 691 812,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes				-	-
Actions et valeurs assimilées				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations convertibles en actions				72,68	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				72,68	-
ESPI STO 9.75 25 CV DFT	Finance/Assurance	EUR	6 715 000,00	67,15	0,00
JULDIS DEV 4.25% CV 12/2003 USD DEFAULTED	Construction	USD	650 000,00	5,53	0,00
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations et valeurs assimilées				264 136 976,38	86,43
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				264 136 976,38	86,43
ABANCA CORPORACION BANCARIA SA VAR 23/09/2033	Finance/Assurance	EUR	1 500 000,00	1 701 112,60	0,56
ABERTIS FINANCE BV VAR PERPETUAL	Finance/Assurance	EUR	1 700 000,00	1 803 987,84	0,59
ACS ACTIVIDADES CONS Y S 3.75% 11/06/2030	Construction	EUR	2 500 000,00	2 525 823,97	0,83
AEDAS HOMES OPCO SLU 4% 15/08/2026	Immobilier	EUR	221 000,00	224 737,60	0,07
AEGON NV VAR PERPETUAL	Finance/Assurance	NLG	4 000 000,00	1 602 023,86	0,52
AGEAS VAR 02/05/2056	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	1 039 806,99	0,34
AIR FRANCE-KLM 3.75% 04/09/2030	Transport	EUR	1 000 000,00	999 736,71	0,33
ALBION FINANCING 1SARL 5.375% 21/05/2030	Finance/Assurance	EUR	1 500 000,00	1 561 692,29	0,51
ALEXANDRITE LAKE LUX HOL 6.75% 30/07/2030	Finance/Assurance	EUR	988 000,00	1 022 239,14	0,33
ALLWYN ENTERTAINMENT FIN 4.125% 15/02/2031	Finance/Assurance	EUR	2 073 000,00	2 031 324,06	0,66
ALMAVIVA 5% 30/10/2030	IT/Communication	EUR	1 200 000,00	1 246 429,33	0,41
ALPHA BANK SA VAR 12/05/2030	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	1 087 229,04	0,36
ALSTRIA OFFICE REIT AG 5.5% 20/03/2031	Immobilier	EUR	2 300 000,00	2 462 481,77	0,81
AMVER FINCO PLC 6.625% 15/07/2029	Admin. privée	EUR	1 450 000,00	1 546 758,70	0,51
APA INFRASTRUCTURE VAR 09/11/2083	Finance/Assurance	EUR	1 300 000,00	1 496 759,27	0,49
APCOA PARKING HOLDINGS GMBH 6% 15/04/2031	Transport	EUR	2 688 000,00	2 800 582,40	0,92
APPLE INC 3,35% 08/08/2032	Manufacture	USD	3 000 000,00	2 452 396,45	0,80
ARAMARK 4.375% 15/04/2033	Finance/Assurance	EUR	1 011 000,00	1 037 260,58	0,34
AROUNDTOWN FINANCE SARL VAR PERPETUAL	Finance/Assurance	EUR	1 300 000,00	1 257 223,41	0,41
AROUNDTOWN SA 4.80% 16/07/2029	Immobilier	EUR	1 400 000,00	1 486 334,55	0,49
AT AND T INC 2.3% 01/06/2027	IT/Communication	USD	1 700 000,00	1 415 972,20	0,46
BANCO COMERC VAR 20/03/2037	Finance/Assurance	EUR	2 100 000,00	2 246 258,38	0,73
BANCO MONTE DEI PASCHI SIENA SPA VAR 27/11/2030	Finance/Assurance	EUR	1 136 000,00	1 192 809,49	0,39
BARCLAYS BANK PLC VAR 12/05/2032	Finance/Assurance	EUR	1 500 000,00	1 337 329,64	0,44
BARCLAYS PLC 4.337% 10/01/2028	Finance/Assurance	USD	1 500 000,00	1 289 461,60	0,42

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BARCLAYS PLZ VAR 26/03/2037	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	954 862,64	0,31
BAWAG PSK VAR 21/01/2032	Finance/Assurance	EUR	2 700 000,00	2 796 973,64	0,92
BEACH ACQUISITION BIDCO 5.25% 15/07/2032	Admin. privée	EUR	602 000,00	624 987,37	0,20
BELFIUS BANK SA NV 4.875% 11/06/2035	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	960 230,22	0,31
BNP PARIBAS VAR 13/11/2032	Finance/Assurance	EUR	1 400 000,00	1 559 997,95	0,51
BOOTS GROUP FINCO LP 5.375% 31/08/2032	Admin. privée	EUR	315 000,00	327 199,21	0,11
BPCE SA VAR 18/01/2030	Finance/Assurance	USD	1 500 000,00	1 335 843,55	0,44
BPCE SA VAR 26/02/2036	Finance/Assurance	EUR	1 500 000,00	1 623 729,66	0,53
BRISOL MYERS SQUIBB CO 4.55% 20/02/2048	Manufacture	USD	2 772 000,00	2 077 235,23	0,68
BROADCOM INC 2.45% 15/02/2031	Manufacture	USD	4 900 000,00	3 807 072,95	1,25
CAIXA ECO MONTEPIO GERAL VAR 29/05/2028	Finance/Assurance	EUR	1 200 000,00	1 274 757,37	0,42
CAIXABANK SA VAR 08/08/2036	Finance/Assurance	EUR	2 100 000,00	2 182 178,18	0,71
CALIFORNIA BUYER LIMITED 5.625% 15/02/2032	Energie	EUR	1 393 000,00	1 463 755,69	0,48
CANPACK SA 3.875% 15/11/2029	Manufacture	USD	1 545 000,00	1 254 117,77	0,41
CARNIVAL PLC 4.125% 15/07/2031	Transport	EUR	1 579 000,00	1 617 179,56	0,53
CASTELLUM AB VAR PERPETUAL	Immobilier	EUR	1 100 000,00	1 110 100,11	0,36
CELANESE US HOLDINGS 6.75% 15/04/2033	Manufacture	USD	1 750 000,00	1 539 951,60	0,50
CENTENE CORP 2.5% 01/03/2031	Santé/Social	USD	6 215 000,00	4 571 084,02	1,50
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 7.5% 15/05/2030	Manufacture	EUR	1 000 000,00	1 063 401,67	0,35
CIDRON AIDA FINCO SARL 7.0% 27/10/2031	Finance/Assurance	EUR	874 000,00	920 386,09	0,30
CIRSA FINANCE INTER 10.375% 30/11/2027	Finance/Assurance	EUR	361 000,00	337 658,60	0,11
CITIGROUP VAR 05/11/2030	Finance/Assurance	USD	5 300 000,00	4 326 511,04	1,42
CLARIOS GLOBAL LP/US FIN 4.75% 15/06/2031	Finance/Assurance	EUR	883 000,00	912 812,04	0,30
COMCAST CORP 3.45% 01/02/2050	IT/Communication	USD	4 300 000,00	2 582 781,28	0,85
COMMERZBANK AG VAR 20/02/2037	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	938 578,56	0,31
CPI PROPERTY GROUP SA 1.75% 14/01/2030	Immobilier	EUR	1 500 000,00	1 327 535,55	0,43
CPI PROPERTY GROUP SA 6% 27/01/2032	Immobilier	EUR	1 694 000,00	1 801 852,11	0,59
CPI PROPERTY GROUP SA 7% 07/05/2029	Immobilier	EUR	372 000,00	409 945,32	0,13
CROWN AMERICAS LLC 5.25% 01/04/2030	Finance/Assurance	USD	1 500 000,00	1 295 144,68	0,42
CROWN EURO HOLDING SACA 3.75% 30/09/2031	Finance/Assurance	EUR	1 075 000,00	1 074 516,25	0,35
CURRENTA GROUP HOLDINGS 5.5% 15/05/2030	Finance/Assurance	EUR	663 000,00	695 003,38	0,23
DANSKE BANK A/S VAR 09/06/2029	Finance/Assurance	EUR	1 700 000,00	1 617 096,12	0,53
DSB 3.125% 04/09/2034	Transport	EUR	563 000,00	561 771,12	0,18
DUOMO BIDCO SPA FRN 15/07/2031	Admin. privée	EUR	1 339 000,00	1 367 257,08	0,45
DYNAMO NEWCO II GMBH 6.25% 15/10/2031	Finance/Assurance	EUR	1 125 000,00	1 201 263,81	0,39
EDGE FINCO PLC 8.125% 15/08/2031	Transport	GBP	1 203 000,00	1 474 834,70	0,48
EDP SA VAR 27/05/2055	Energie	EUR	1 900 000,00	1 954 436,56	0,64
EDREAMS ODIGEO SA 4.875% 31/12/2030	Admin. privée	EUR	602 000,00	617 835,36	0,20
EIRCOM FINANCE DAC 5% 30/04/2031	Finance/Assurance	EUR	1 005 000,00	1 051 107,17	0,34

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EL CORTE INGLES SA 3.5% 24/07/2033	Commerce	EUR	400 000,00	397 332,93	0,13
ELECTRICITE DE FRANCE SA 9.125% PERPETUAL	Energie	USD	758 000,00	765 656,16	0,25
ENEL FINANCE INTL NV 4.625% 15/06/2027	Finance/Assurance	USD	2 800 000,00	2 432 444,73	0,80
ENEL SPA 1.375% PERPETUAL	Energie	EUR	500 000,00	485 272,05	0,16
ENEL SPA VAR PERPETUAL	Energie	EUR	700 000,00	637 226,01	0,21
ENERGIAS DE PORTUGAL SA VAR 02/08/2081	Energie	EUR	900 000,00	895 899,21	0,29
EPHIOS SUBCO SARL 7.875% 31/01/2031	Finance/Assurance	EUR	972 000,00	1 060 351,16	0,35
EQUINIX INC 1.55% 15/03/2028	IT/Communication	USD	1 800 000,00	1 441 683,40	0,47
EVONIK INDUSTRIES AG VAR 09/09/2055	Manufacture	EUR	700 000,00	701 888,66	0,23
FLUTTER TREASURY 4% 04/06/2031	Finance/Assurance	EUR	1 034 000,00	1 049 966,11	0,34
FLUTTER TREASURY DAC 5% 29/04/2029	Culture	EUR	871 000,00	921 208,31	0,30
FMG RESOURCES AUG 2006 5.875% 15/04/2030	Finance/Assurance	USD	2 800 000,00	2 508 157,26	0,82
FORD MOTOR CRED CO LLC 6.95% 10/06/2029	Finance/Assurance	USD	1 500 000,00	1 320 713,83	0,43
FORD MOTOR CREDIT CO LLC 6.80% 12/05/2028	Finance/Assurance	USD	2 300 000,00	2 084 554,71	0,68
FORVIA SE 5.625% 15/06/2030	Manufacture	EUR	515 000,00	542 217,11	0,18
FRESENIUS MED CARE III 2.375% 16/02/2031	Finance/Assurance	USD	3 000 000,00	2 262 047,87	0,74
FRESSNAPF HOLDING SE 5.25% 31/10/2031	Commerce	EUR	1 161 000,00	1 203 797,68	0,39
FUTURE PLC 6.75% 10/07/2030	IT/Communication	GBP	1 502 000,00	1 751 297,93	0,57
GE CAPITAL INTL FUNDING 4.418% 15/11/2035	Finance/Assurance	USD	4 000 000,00	3 391 932,67	1,11
GESTAMP AUTOMOCION 4.375% 15/10/2030	Manufacture	EUR	748 000,00	752 435,64	0,25
GOTHAER ALLG VERSICHERUN VAR 20/06/2045	Finance/Assurance	EUR	1 200 000,00	1 267 987,89	0,41
GRIFOLS SA 7.125% 01/05/2030	Manufacture	EUR	1 100 000,00	1 193 252,96	0,39
GRUENENTHAL GMBH 6.75% 15/05/2030	Manufacture	EUR	750 000,00	810 433,13	0,27
HCA INC 3.5% 01/09/2030	Santé/Social	USD	2 747 000,00	2 240 445,40	0,73
HLDING D'INFRA METIERS 3.875% 31/01/2031	Finance/Assurance	EUR	1 238 000,00	1 230 590,94	0,40
HOME DEPOT INC 4.50% 06/12/2048	Commerce	USD	3 500 000,00	2 669 546,81	0,87
HUHTAMAKI OYJ 3.5% 04/09/2031	Manufacture	EUR	1 065 000,00	1 071 086,40	0,35
IBM CORP 4.4% 27/07/2032	IT/Communication	USD	3 200 000,00	2 747 784,77	0,90
IDS FINANCING PLC 4% 01/10/2032	Finance/Assurance	EUR	866 000,00	862 847,40	0,28
IHO VERWALTUNGS GMBH 6.75% 15/11/2029PIK	Manufacture	EUR	1 700 000,00	1 846 654,75	0,60
ILIAD HOLDING 7% 15/04/2032	IT/Communication	USD	200 000,00	179 424,31	0,06
IMERYS SA 4.75% 29/11/2029	Mines	EUR	1 500 000,00	1 640 928,08	0,54
ING GROEP NV VAR 15/08/2034	Finance/Assurance	EUR	1 500 000,00	1 556 450,14	0,51
INPOST NA 4% 01/04/2031	Transport	EUR	1 753 000,00	1 759 170,56	0,58
INTESA SANPAOLO SPA VAR 20/02/2034	Finance/Assurance	EUR	3 763 000,00	4 238 082,98	1,39
INTESA SANPAOLO SPA 8.50% 20/09/2032	Finance/Assurance	GBP	1 200 000,00	1 588 899,18	0,52
INTRALOT CAPITAL LUXEMBERG SA 6.75% 15/10/2031	Finance/Assurance	EUR	1 224 000,00	1 234 875,24	0,40
IPD 3 BV FRN 15/06/2031	IT/Communication	EUR	1 412 000,00	1 419 688,07	0,46
IRON MOUNTAIN INC 5% 15/07/2028	Immobilier	USD	1 410 000,00	1 207 458,66	0,40

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRON MOUNTAIN INC 7% 15/02/2029	Immobilier	USD	1 000 000,00	884 922,93	0,29
IRON MOUNTAIN UK OLC 3.875% 15/11/2025	IT/Communication	GBP	50 000,00	58 064,65	0,02
ITELYUM REGENERATION SPA 5.75% 15/04/2030	Eau/Déchets	EUR	1 223 000,00	1 279 700,66	0,42
ITM ENTREPRISES SASU 4.125% 29/01/2030	Commerce	EUR	1 200 000,00	1 261 177,64	0,41
JOHN DEERE CAPITAL CORP 4.75% 20/01/2028	Finance/Assurance	USD	3 100 000,00	2 714 935,29	0,89
JPMORGAN CHASE CO VAR 06/05/2030	Finance/Assurance	USD	4 000 000,00	3 397 483,69	1,11
KAPLA HOLDING SA 5% 30/04/2031	Finance/Assurance	EUR	1 517 000,00	1 571 517,45	0,51
KEDRION SPA 6.5% 01/09/2029	Manufacture	USD	2 600 000,00	2 225 756,12	0,73
KONINKLIJKE FRIESLANDCAMPINA PERPETUAL	Manufacture	EUR	1 000 000,00	1 044 744,93	0,34
KRAFT HEINZ FOODS CO 3.875% 15/05/2027	Manufacture	USD	2 105 000,00	1 810 692,14	0,59
LAGARDERE SCA 4.75% 12/06/2030	IT/Communication	EUR	900 000,00	931 936,81	0,30
LEGAL & GENERAL GROUP VAR 04/09/2055	Finance/Assurance	EUR	1 872 000,00	1 885 096,82	0,62
LHMC FINCO 2 SARL 8.625% PIK 15/05/2030	Finance/Assurance	EUR	494 118,00	530 579,51	0,17
LOTTOMATICA GROUP SPA 4.875% 31/01/2031	Culture	EUR	800 000,00	839 866,33	0,27
MAHLE GMBH 2.375% 14/05/2028	Manufacture	EUR	900 000,00	866 353,19	0,28
MANUCHAR GROUP BV FRN 04/07/2032	Commerce	EUR	1 466 000,00	1 455 037,50	0,48
MARS INC 5.7% 01/05/2055	Manufacture	USD	800 000,00	712 189,51	0,23
MEDTRONIC INC 4.375% 15/03/2035	IT/Communication	USD	3 200 000,00	2 678 915,93	0,88
MONDELEZ INTERNATIONAL 3% 17/03/2032	Manufacture	USD	3 500 000,00	2 737 019,86	0,90
MORGAN STANLEY VAR 01/02/2029	Finance/Assurance	USD	3 200 000,00	2 805 101,85	0,92
NETFLIX INC 5.875% 15/11/2028	IT/Communication	USD	1 500 000,00	1 374 580,14	0,45
OEG FINANCE PLC 7.25% 27/09/2029	Finance/Assurance	EUR	1 328 000,00	1 392 457,06	0,46
OPAL BIDCO SAS 5.5% 31/03/2032	Finance/Assurance	EUR	1 246 000,00	1 292 183,68	0,42
OPTICS BIDCO SPA 6.875% 15/02/2028	Finance/Assurance	EUR	675 000,00	728 120,74	0,24
OPTICS BIDCO SPA 7.875% 31/07/2028	Finance/Assurance	EUR	597 000,00	669 249,93	0,22
PAPREC HOLDING SA 4.5% 15/07/2032	Finance/Assurance	EUR	2 058 000,00	2 122 724,10	0,69
PERMANENT TSB GROUP 6.625% 30/06/2029	Finance/Assurance	EUR	514 000,00	571 239,88	0,19
PERMANENT TSB GROUP VAR 25/04/2028	Finance/Assurance	EUR	624 000,00	679 717,64	0,22
PERRIGO FINANCE UNLIMITE 5.375% 30/09/2032	Commerce	EUR	1 576 000,00	1 675 115,29	0,55
PLAYTECH PLC 5.875% 28/06/2028	Culture	EUR	1 540 000,00	1 610 100,55	0,53
PRIMO TRITON WATER HLD 3.875% 31/10/2028	Finance/Assurance	EUR	1 290 000,00	1 312 640,93	0,43
PROSUS NV 1.207% 19/01/2026	IT/Communication	EUR	2 100 000,00	2 110 973,62	0,69
PROXIMUS SADP 0.75% 17/11/2036	IT/Communication	EUR	2 000 000,00	1 541 769,59	0,50
PRYSMIAN SPA VAR PERPETUAL 31/12/2099	Manufacture	EUR	581 000,00	610 236,56	0,20
PUNCH FINANCE PLC 7.875% 30/12/2030	Finance/Assurance	GBP	1 126 000,00	1 348 535,94	0,44
ROQUETTE FRERES SA VAR PERPETUAL	Manufacture	EUR	1 700 000,00	1 796 566,80	0,59
SANTANDER UK GROUP HLDGS VAR 21/11/2026	Finance/Assurance	USD	1 000 000,00	874 650,83	0,29

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAPPI PAPIER HOLDINS 4.5% 15/03/2032	Manufacture	EUR	642 000,00	636 173,85	0,21
SECHE ENVIRONNEMENT SACA 4.5% 25/03/2030	Eau/Déchets	EUR	1 504 000,00	1 537 606,88	0,50
SILFIN NV 5.125% 17/07/2030	Admin. privée	EUR	900 000,00	960 193,48	0,31
SILGAN HOLDINGS INC 4.25% 15/02/2031	Manufacture	EUR	1 993 000,00	2 008 447,96	0,66
SIRIUS XM RADIO INC 3.125% 01/09/2026	IT/Communication	USD	680 000,00	573 494,15	0,19
SIRIUS XM RADIO INC 3.875% 01/09/2031	IT/Communication	USD	1 234 000,00	956 469,90	0,31
SOFTBANK GROUP CORP 5.25% 10/10/2029	IT/Communication	EUR	1 200 000,00	1 253 686,00	0,41
SPIE SA 3.75% 28/05/2030	Science/Technologie	EUR	1 600 000,00	1 641 260,71	0,54
SWISSCOM FINANCE 3.5% 29/11/2031	Finance/Assurance	EUR	1 861 000,00	1 960 504,61	0,64
SYNTHOMER PLC 7.375% 02/05/2029	Manufacture	EUR	1 295 000,00	1 241 165,77	0,41
T MOBILE USA INC 2.25% 15/02/2026	IT/Communication	USD	305 000,00	258 327,22	0,08
T MOBILE USA INC 2.875% 15/02/2031	IT/Communication	USD	3 390 000,00	2 672 744,12	0,87
TAP SA 5.125% 15/11/2029	Transport	EUR	1 300 000,00	1 372 062,07	0,45
TDC NET AS 5.618% 06/02/2030	IT/Communication	EUR	550 000,00	607 778,84	0,20
TDC NET AS 6.5% 01/06/2031	IT/Communication	EUR	714 000,00	807 815,39	0,26
TEAMSYSTEM SPA 5% 01/07/2031	IT/Communication	EUR	569 000,00	584 510,94	0,19
TELEFONICA EUROPE BV VAR PERP	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	805 745,32	0,26
TELEFONICA EUROPE BV VAR PERPETUAL	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	1 087 541,07	0,36
TELENET FINANCE LUX NOTE 5.5% 01/03/2028	Finance/Assurance	USD	1 200 000,00	1 028 163,97	0,34
TELEPERFORMANCE 4.25% 2 21/01/2030	Science/Technologie	EUR	1 000 000,00	1 055 975,34	0,35
TEVA PHARM FIN IV 4.125% 01/06/2031	Finance/Assurance	EUR	1 620 000,00	1 662 376,50	0,54
UNIBAIL PERP VAR 31/12/2099	Immobilier	EUR	1 300 000,00	1 366 358,05	0,45
UNITED GROUP BV 6.50% 31/10/2031	IT/Communication	EUR	938 000,00	959 647,11	0,31
UNNIM BANC SA FRN PERPETUAL	Finance/Assurance	EUR	3 600 000,00	3 583 411,70	1,17
VALEO SE 4.625% 23/03/2032	Manufacture	EUR	400 000,00	399 508,16	0,13
VALEO SE 5.125% 20/05/2031	Manufacture	EUR	900 000,00	943 393,93	0,31
VALLOUREC SACA 7.5% 15/04/2032	Manufacture	USD	2 878 000,00	2 695 628,69	0,88
VERIZON COMMUNICATIONS 5.401% 02/07/2037	IT/Communication	USD	3 224 000,00	2 828 648,89	0,93
VIATRIS INC 2.70% 22/06/2030	Manufacture	USD	4 300 000,00	3 323 058,30	1,09
VIENNA INSURANCE GRP AGW VAR 02/04/2045	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	846 134,68	0,28
VIRGIN MEDIA FINANCE PLC 5% 15/07/2030	Finance/Assurance	USD	915 000,00	731 871,94	0,24
VODAFONE GROUP PLC VAR 27/08/2080	IT/Communication	EUR	1 500 000,00	1 450 588,36	0,47
VOLKSWAGEN INTL FIN NV VAR PERPETUAL	Finance/Assurance	EUR	2 000 000,00	1 991 668,49	0,65
VZ SECURED FINANCING BV 5% 15/01/2032	Finance/Assurance	USD	2 995 000,00	2 335 069,10	0,76
WALT DISNEY COMPANY 2.75% 01/09/2049	IT/Communication	USD	4 600 000,00	2 537 092,49	0,83
WP/AP TELECOM HOLDINGS 5.5% 15/01/2030	Finance/Assurance	EUR	1 052 000,00	1 074 495,85	0,35
ZEGONA FINANCE PLC 6.75% 17/07/2029	Finance/Assurance	EUR	1 240 200,00	1 331 314,39	0,44
ZF EUROPE FINANCE BV 7% 12/06/2030	Finance/Assurance	EUR	1 100 000,00	1 166 967,40	0,38
ZUERCHER KANTONALBANK VAR 11/09/2031	Finance/Assurance	EUR	1 600 000,00	1 605 670,49	0,53

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Titres de créances				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				30 218 774,78	9,89
OPCVM				30 218 774,78	9,89
ISHARES II PLC USD CORP BOND ESG SRI UCIT ETF	Finance/Assurance	EUR	2 579 742,00	10 513 738,52	3,44
ISHARES PLC USD CORP BOND UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	1 141 047,00	4 294 615,65	1,41
OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	Finance/Assurance	EUR	7 367,00	7 817 344,71	2,56
OFI INVEST EURO HIGH YIELD IC	Finance/Assurance	EUR	57 384,1891	7 593 075,90	2,48
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				294 355 823,84	96,31

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie d'actions

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
OVCT 25/10/2015 GBP/EUR	17 029,70	-	EUR	2 794 319,22	GBP	-2 777 289,52
OVCT 25/10/2015 GBP/EUR	8 978,56	-	EUR	1 611 703,73	GBP	-1 602 725,17
OVCT 251015 GBP/EUR	-	1 001,44	EUR	1 716 389,91	GBP	-1 717 391,35
OVCT 251015 USD/EUR	-	572 129,85	EUR	99 680 427,45	USD	-100 252 557,30
Total	26 008,26	573 131,29		105 802 840,31		-106 349 963,34

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
<i>Futures</i>				
EURO BUND	372	301 320,00	-	47 828 040,00
EURO-OAT	-122	-	157 380,00	-14 804 700,00
US 10Y ULTRA	167	139 907,63	-	16 355 785,29
<i>Sous-Total Futures</i>		441 227,63	157 380,00	49 379 125,29
Total Taux d'intérêts		441 227,63	157 380,00	49 379 125,29
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie d'actions

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-		-		-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	294 355 823,84
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'actions émises) :	
Total opérations à terme de devises	-547 123,03
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	283 847,63
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	-283 847,63
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'actions émises	-
Autres actifs (+)	16 178 316,71
Autres passifs (-)	-4 368 509,64
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	305 618 507,88

Ofi Invest Oblig International

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**(Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 septembre 2025)**



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 30 septembre 2025**

OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
127-129, quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2026.01.06 12:19:48 +0100



PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 127-129, Quai du Président Roosevelt - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

317 4695 42 RCS Nanterre

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JANVIER 2026 A 9h30

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice ;
- Conventions visées par l'article L.225-38 du Code de commerce ;
- Rémunérations allouées ;
- Affectation des sommes distribuables de l'exercice ;
- Pouvoirs pour les formalités légales ;

OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 127-129, Quai du Président Roosevelt - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

317 4695 42 RCS Nanterre

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS

PRESENTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JANVIER 2026

Première résolution

Approbation des comptes de l'exercice

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes approuve lesdits rapports et comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Deuxième résolution

Conventions visées par l'article L.225-38 du Code de commerce

L'assemblée générale prend acte de ce qu'aucune convention visée par l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Troisième résolution

Rémunérations allouées

L'assemblée générale décide de ne pas allouer de rémunération au conseil d'administration pour l'exercice 2024-2025.

Quatrième résolution

Résultats et affectation des sommes distribuables

De l'examen des comptes, il ressort un résultat net de l'exercice 2024-2025 de **11 954 032,53 euros**.

Les **sommes distribuables** au titre du revenu net pour l'exercice clos s'élèvent à : **9 066 000,77 euros**.

Les **sommes distribuables** au titre des plus ou moins-values réalisées s'élèvent à : **9 631 491,57 euros**.

L'assemblée générale approuve l'affectation des sommes distribuables telle que proposée par le conseil d'administration conformément à l'article 27 des Statuts « affectation des sommes distribuables ». Elle décide en conséquence :

Quote-part des sommes distribuables afférentes aux revenus nets :

- Distribution de la somme **de 9 060 196,80 euros**

- Report à nouveau du revenu de l'exercice de la somme de **5 803,97 euros**

Quote-part des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

- Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes de la somme de **9 631 491,57 euros**

Sur la base de cette répartition, le dividende net par action est donc arrêté à **3,45 €**.

L'assemblée Générale, constate qu'un acompte de 3,45 €, représentant l'intégralité du revenu distribué au titre de l'exercice clos, a été mis en paiement le 9 décembre 2025 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 24 novembre 2025.

L'assemblée Générale donne expressément acte au Conseil d'Administration de ce que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il lui a été rappelé que les dividendes versés au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

En euros	Dividende net	Revenu éligible à l'abattement	Revenu non éligible à l'abattement
2021-2022	3,08	-	3,08
2022-2023	3,03	-	3,03
2023-2024	3,26	-	3,26

Cinquième résolution

Pouvoirs

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente assemblée et du procès-verbal de celle-ci pour l'accomplissement des formalités légales.